



MOUVEMENT DE POPULATION*

218,536

Personnes déplacées internes



561,606

Personnes retournées



76,636

Personnes rapatriées



PROTECTION GENERALE**

Droit à la vie



139

Assassinat, meurtre



Droit à l'intégrité physique et psychique



208

Coup et blessure, menace, discrimination



Droit à la liberté et à la sécurité



65

Enlèvement, prise d'otage, disparition forcée, arrestation et/ou détention arbitraire et illégale



Droit à la propriété

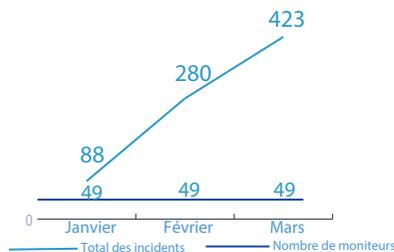


344

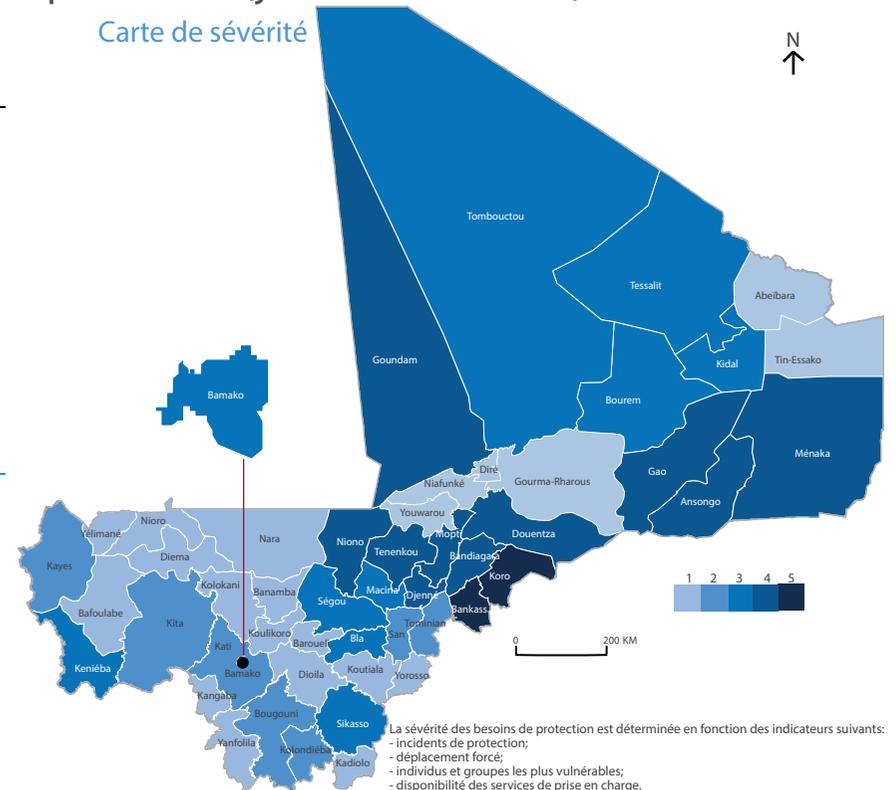
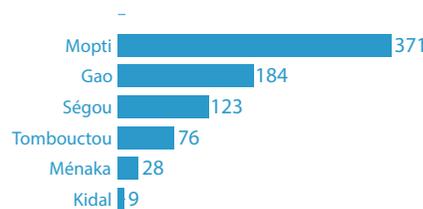
Vol, extorsion, pillage, destruction de biens personnels, incendie volontaire, taxe illégale



Evolution des incidents de protection



Incidents par région



Contexte de protection

Le Mali fait face à une crise de protection majeure dans laquelle les populations sont exposées de façon quotidienne à des violations de leurs droits fondamentaux et à des atteintes répétées à leur dignité. Au cours du premier trimestre de 2020, on note une aggravation des tensions inter et intra-communautaires et une dégradation de la sécurité qui résultent en des mouvements de population, des attaques de villages et d'infrastructures publiques ainsi que des atteintes individuelles graves aux droits fondamentaux. Les incidents sont fortement concentrés dans la région du Liptako-Gourma, avec des dynamiques transfrontalières importantes (notamment avec le Burkina Faso et le Niger). Les risques de séparation familiale, d'enlèvement, de violence physique et sexuelle, de travail forcé ou encore de recrutement par les groupes armés sont particulièrement préoccupants pour la protection des enfants. La violence basée sur le genre, notamment les violences sexuelles, continue à être un phénomène très répandu bien que sous rapporté en raison de la stigmatisation, la peur de représailles, le climat général d'impunité et de l'insuffisance de services de prise en charge holistique. Dans ce contexte, la santé mentale et psychosociale des populations est fortement affectée. Les enfants sont particulièrement exposés à des risques de détresse psychosociale. Par ailleurs, la reprise des incidents causés par des engins explosifs improvisés constatée en 2019 se confirme sur les axes routiers. Enfin, l'absence ou la perte de documentation civile prive les populations d'exercer certains droits fondamentaux et à accéder aux services sociaux de base comme la santé, l'éducation ou encore le logement.

*Rapport CMP février 2020.

**Cette infographie ne reprend que les données principales du monitoring de protection. Pour plus de détails, merci de consulter le rapport mensuel disponible sur le site du Cluster Protection.

PROTECTION DE L'ENFANT

Enfants associés aux forces et groupes armés identifiés



276

Enfants non accompagnés et séparés identifiés



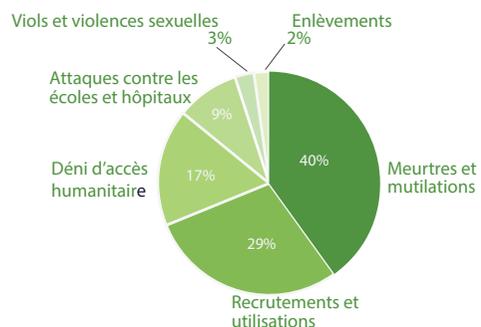
377

Ecoles fermées



1,261

Violations graves des droits des enfants en situation de conflit armé (2019)



Total des violations graves des droits des enfants en situation de conflit armé (par année)



VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE

VBG

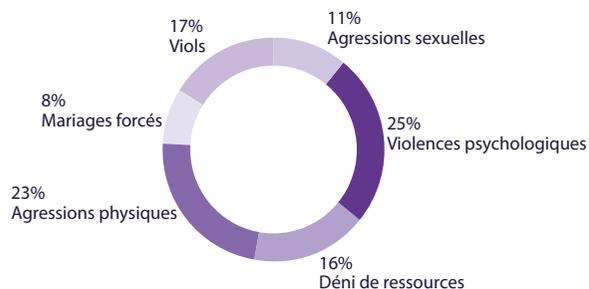


715

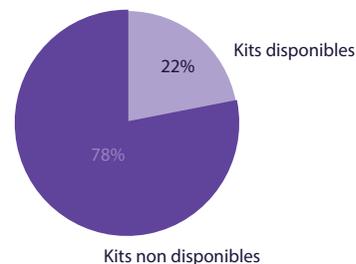
cas rapportés

1% 1%
41% 57%

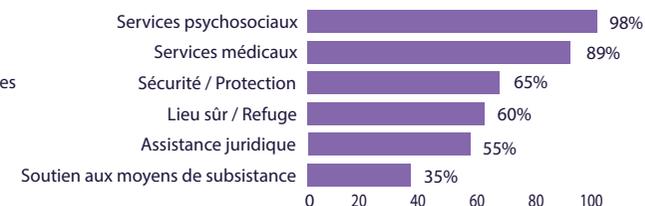
Type de violences



Disponibilité de kits PEP (Post Exposure Preventive Treatment)



Accès aux services



LUTTE ANTIMINES HUMANITAIRE



12

Restes explosifs de guerre (REG) détruits



25

Personnes civiles victimes de restes explosifs de guerre (REG)



27

Personnes civiles victimes des mines antipersonnel de nature improvisée



21

Sites couverts par les Enquêtes Non-Techniques (ENT)

DOCUMENTATION CIVILE



56%

des enfants dans le nord du pays (Gao, Tombouctou, Ménaka) n'ont pas d'actes de naissance (source NRC/ICLA 2017)



33%

des rapatriés enregistrés ne disposent pas de document d'état civil